



Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 26 juin à 18 heures 30, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Chapiteau de la Fontanelle à Cussac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 19 juin 2024

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Catherine LA DUNE, Colette LANGLADE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Henri SEEGERS, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Muriel GARAUD, Florence FAURE, Janet VENN-CINTAS, Cécile DUDOGNON, Marie-Jeanne DARTOUT, Julien MARIÉ, Isabelle HECKELMANN, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Albert VIROULET, Roland GARNICHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Francine BERNARD, Pascal MECHINEAU, Gérard CHAPEAU, Philippe FRANCOIS, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : François BOISSERIE, Mélanie CELERIER

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Emmanuel DEXET, Gaëtan MOULY, Alexandre GUYRITS, Géraldine DEPIERRE, Christian JULIEN, Françoise RENET LOWINGS, Jean-Pierre CHALARD, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danièle FAUCHER, Michel AUPETIT, Fabrice KITTING, Jean-François BOYER, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Stéphane SEYER, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATAISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Pascal CAPEYRON, Fabien HABRIAS, Laurent MENUT, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Aude de COURCEL, Jean-Paul BONNIN, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Stéphane FAYOL, Anouk DARRAS, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Cédric VAN MEERHAEGE, Jacques PENICHO, Pierre HACHIN, Alain DURIS, Christian DESROCHE, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Michelle CANTET, Annick HUCHET, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Christelle THORE, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU, François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET à Pascal MECHINEAU, Jean-Pierre CHALARD à Jean-Pierre RIGOUT, Fabien HABRIAS à Muriel GARAUD, Jean-Paul BONNIN à Marie-Pierre MISSAULT, Bernard VAURIAC à Pascal MECHINEAU

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	143.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	35	40	1	40	
TOTAL	135	40	49	-	143.7	

Objet : Renouvellement de la ligne de trésorerie du PNR PL - 2024

Votants : 143.7
Pour : 143.7
Abstentions : 0
Contre : 0

En 2023, le Parc bénéficiait d'une ligne de trésorerie de **350.000 €** arrivée à échéance le 1^{er} juin dernier. Afin que le syndicat puisse honorer ses obligations jusqu'au versement effectif des subventions attendues, il est envisagé pour 2024 de renouveler cette ligne. Trois devis ont été sollicités auprès de trois banques : le Crédit agricole Charente-Périgord, la Banque Postale et le Crédit Mutuel.

Deux banques ont envoyé leur proposition : le Crédit agricole Charente-Périgord et la Banque Postale. La commission des finances s'est réunie le 14 juin dernier. Son choix porterait sur la proposition du Crédit agricole Charente-Périgord selon les modalités suivantes :

- Durée : 12 mois
- Droits de timbrage - Frais de dossier : Néant
- Commission de non-utilisation : Néant
- Commission d'engagement : 1.050 € (0.30% du montant global de la ligne)
- Dernier Euribor 3M connu : 3,815 (mai 2024 - taux variable indexé sur Euribor Moyen 3 mois)
- Marge : 1,00
- Taux de départ : 4,8150% (modifiable chaque mois)
- Remboursements : possible, partiel ou total, sur demande écrite de la Collectivité par fax ou mail. Le remboursement des fonds est réalisé via la procédure de débit d'office, sans mandatement.
- Intérêts : Prélèvement par débit d'office 5 jours ouvrés après le terme et sans mandatement. Chaque remboursement en capital reconstitue le droit à tirage.

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir l'offre du Crédit agricole Charente-Périgord pour renouveler sur une durée d'un an la ligne de trésorerie du Parc pour un montant de 350.000 € ;
- **AUTORISE** la présidente à signer tout document en lien avec cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Certifié exécutoire

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES





Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 26 juin à 18 heures 30, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Chapiteau de la Fontanelle à Cussac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 19 juin 2024

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Catherine LA DUNE, Colette LANGLADE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Henri SEEGERS, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Muriel GARAUD, Florence FAURE, Janet VENN-CINTAS, Cécile DUDOGNON, Marie-Jeanne DARTOUT, Julien MARIÉ, Isabelle HECKELMANN, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Albert VIROULET, Roland GARNICHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Francine BERNARD, Pascal MECHINEAU, Gérard CHAPEAU, Philippe FRANCOIS, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : François BOISSERIE, Mélanie CELERIER

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Emmanuel DEXET, Gaëtan MOULY, Alexandre GUYRITS, Géraldine DEPIERRE, Christian JULIEN, Françoise RENET LOWINGS, Jean-Pierre CHALARD, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danièle FAUCHER, Michel AUPETIT, Fabrice KITTING, Jean-François BOYER, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Stéphane SEYER, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATAISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Pascal CAPEYRON, Fabien HABRIAS, Laurent MENUT, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Aude de COURCEL, Jean-Paul BONNIN, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Stéphane FAYOL, Anouk DARRAS, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Cédric VAN MEERHAEGE, Jacques PENICHO, Pierre HACHIN, Alain DURIS, Christian DESROCHE, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Michelle CANTET, Annick HUCHET, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Christelle THORE, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU, François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET à Pascal MECHINEAU, Jean-Pierre CHALARD à Jean-Pierre RIGOUT, Fabien HABRIAS à Muriel GARAUD, Jean-Paul BONNIN à Marie-Pierre MISSAULT, Bernard VAURIAC à Pascal MECHINEAU

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	143.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	35	40	1	40	
TOTAL	135	40	49	-	143.7	

Objet : Projet d'effacement du plan d'eau du Moulin de Maziéras sur la Malencourie (commune de St-Saud-Lacoussière)

Votants : 143.7
Pour : 143.7
Abstentions : 0
Contre : 0

Délibération n°55_2024
 Comité Syndical du 26 juin 2024 à Cussac

Dans le cadre du programme LIFE intitulé "Préservation de *Margaritifera margaritifera* et restauration de la continuité écologique de la Haute Dronne", le Parc s'est engagé dans un programme de travaux visant à restaurer la continuité écologique des ouvrages hydrauliques dans le bassin versant de la haute Dronne.

Bien que les travaux aient été initiés, ils ont dû être interrompus en raison de contraintes techniques engendrant des retards dans le déroulement du chantier. Ce dossier a été mis en suspens avec la fin du programme LIFE.

Avec la récente prise en charge de la compétence GEMAPI par le Parc, ce dossier prioritaire a été réactivé. Au cours du premier trimestre 2024, le bureau d'étude SOCAMA a mis à jour le dossier PRO pour actualiser les aspects techniques et financiers.

L'objectif du projet vise à restaurer des habitats aquatiques favorables à la reproduction et la croissance de la Truite fario (poisson hôte de la Moule perlière) en vue de développer et pérenniser les populations de Moule perlière.

Les travaux sur l'étang du moulin de Maziéras sont projetés sur deux années selon le calendrier suivant :

Travaux prévus pour le second semestre 2024 :

- Nettoyage de la végétation ;
- Pêche de sauvegarde ;
- Mise en assec de l'étang par pompage ;
- Ouverture de la digue permettant le ressuyage des vases durant plusieurs mois, accompagné par la mise en place de filtres à MES ;
- Réalisation d'un nouvel ouvrage de franchissement de la digue.

Travaux prévus pour le premier semestre 2025 :

- Réalisation des travaux de terrassement en déblai des abords de l'étang et de recreation du lit de la Malencourie ;
- Remise en forme de la digue avec confortements terreux en amont et en aval.

Pour prévenir tout risque financier lié au chantier, il est recommandé d'ajouter une marge de 10% pour imprévus aux montants des travaux. Ainsi, le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Nature des dépenses	Montant HT	Montant TTC	Nature des recettes	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre travaux	18 140,00 €	21 768,00 €	Agence de l'Eau Adour Garonne (60 % sur TTC éligible)	140 400,00 €
Travaux (avec 10% d'imprévu)	176 860,00 €	212 232,00 €	Europe (19.29 % sur TTC éligible)	45 138,90 €
			Autofinancement (20.71% sur TTC éligible)	48 461,10 €
TOTAL	195 000,00 €	234 000,00 €	TOTAL	234 000,00 €

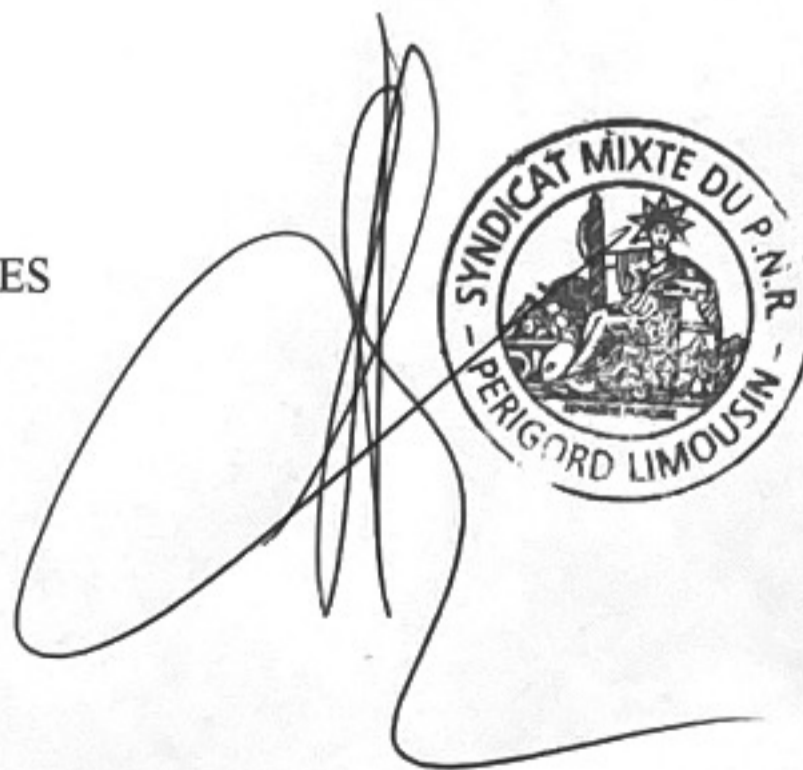
Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** la présidente à signer tout document en lien avec cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Certifié exécutoire

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES





Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 26 juin à 18 heures 30, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Chapiteau de la Fontanelle à Cussac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 19 juin 2024

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Catherine LA DUNE, Colette LANGLADE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Henri SEEGERS, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Muriel GARAUD, Florence FAURE, Janet VENN-CINTAS, Cécile DUDOGNON, Marie-Jeanne DARTOUT, Julien MARIÉ, Isabelle HECKELMANN, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Albert VIROULET, Roland GARNICHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Francine BERNARD, Pascal MECHINEAU, Gérard CHAPEAU, Philippe FRANCOIS, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : François BOISSERIE, Mélanie CELERIER

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Emmanuel DEXET, Gaëtan MOULY, Alexandre GUYRITS, Géraldine DEPIERRE, Christian JULIEN, Françoise RENET LOWINGS, Jean-Pierre CHALARD, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Fabrice KITTING, Jean-François BOYER, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Stéphane SEYER, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATOSSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Pascal CAPEYRON, Fabien HABRIAS, Laurent MENUT, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Aude de COURCEL, Jean-Paul BONNIN, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Stéphane FAYOL, Anouk DARRAS, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Cédric VAN MEERHAEGE, Jacques PENICHO, Pierre HACHIN, Alain DURIS, Christian DESROCHE, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Michelle CANTET, Annick HUCHET, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Christelle THORE, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU, François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET à Pascal MECHINEAU, Jean-Pierre CHALARD à Jean-Pierre RIGOUT, Fabien HABRIAS à Muriel GARAUD, Jean-Paul BONNIN à Marie-Pierre MISSAULT, Bernard VAURIAC à Pascal MECHINEAU

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	143.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	35	40	1	40	
TOTAL	135	40	49	-	143.7	

Objet : Révision de la Charte du PNR PL – Plan de financement 2024

Votants : 143.7
Pour : 143.7
Abstentions : 0
Contre : 0



En 2024, la mise en œuvre de la révision de la charte se concentre sur la consultation et la concertation des acteurs du territoire. Des prestataires externes accompagnent le Parc pour animer des ateliers avec les habitants, les partenaires et les élus. Une animation de projet est prévue, avec la mise en place d'une stratégie de communication sur la révision de la charte. La rédaction de l'avant-projet de la charte (2026-2041) ainsi que l'évaluation environnementale du projet de charte seront démarrées cette année. L'évaluation environnementale est obligatoirement externalisée.

Le diagnostic de l'évolution du territoire, réalisé avec l'accompagnement du CEREMA, et achevé en mars 2024, sera facturé sur le budget 2024.

Le plan de financement de cette opération pour la période d'avril 2024 à mars 2025 est le suivant :

Dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant	%
Animation de la révision de la Charte (1,50 ETP) -Coordination (1 ETP) -Communication (0.5 ETP)	65 000 €	Région Nouvelle-Aquitaine (Hors Contrat de Parc)	100 000 €	57,14
Diagnostic de territoire (CEREMA)	30 000 €	Auto-financement Parc	75 000 €	42,86
Consultation/concertation (prestations)	40 000 €			
Communication (prestations)	40 000 €			
TOTAL	175 000 €	TOTAL	175 000 €	100

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** la présidente à solliciter l'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- **AUTORISE** la présidente à signer tout document en lien avec cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Certifié exécutoire

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 26 juin à 18 heures 30, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Chapiteau de la Fontanelle à Cussac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 19 juin 2024

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Catherine LA DUNE, Colette LANGLADE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Henri SEEGERS, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Muriel GARAUD, Florence FAURE, Janet VENN-CINTAS, Cécile DUDOGNON, Marie-Jeanne DARTOUT, Julien MARIÉ, Isabelle HECKELMANN, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Albert VIROULET, Roland GARNICHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Francine BERNARD, Pascal MECHINEAU, Gérard CHAPEAU, Philippe FRANCOIS, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : François BOISSERIE, Mélanie CELERIER

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Emmanuel DEXET, Gaëtan MOULY, Alexandre GUYRITS, Géraldine DEPIERRE, Christian JULIEN, Françoise RENET LOWINGS, Jean-Pierre CHALARD, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Fabrice KITTING, Jean-François BOYER, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Stéphane SEYER, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Pascal CAPEYRON, Fabien HABRIAS, Laurent MENUT, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Aude de COURCEL, Jean-Paul BONNIN, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Stéphane FAYOL, Anouk DARRAS, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Cédric VAN MEERHAEGE, Jacques PENICHO, Pierre HACHIN, Alain DURIS, Christian DESROCHE, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Michelle CANTET, Annick HUCHET, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Christelle THORE, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU, François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET à Pascal MECHINEAU, Jean-Pierre CHALARD à Jean-Pierre RIGOUT, Fabien HABRIAS à Muriel GARAUD, Jean-Paul BONNIN à Marie-Pierre MISSAULT, Bernard VAURIAC à Pascal MECHINEAU

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	143.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	35	40	1	40	
TOTAL	135	40	49	-	143.7	

Objet : Budget principal du Parc naturel régional Périgord-Limousin : régularisation des comptes 454

Votants : 143.7
Pour : 143.7
Abstentions : 0
Contre : 0

Vu le code général des Collectivités territoriales,

Vu l'instruction M57,

Selon l'avis n° 2012-05 du 18/10/2012 du Conseil de Normalisation des Comptes Publics (CnoCP), relatif, notamment, aux corrections d'erreurs dans les collectivités territoriales (erreur de calcul dans un plan d'amortissement, d'omission d'une dotation aux amortissements...), les corrections d'erreurs sur exercices antérieurs s'enregistrent en situation nette par opération d'ordre non budgétaire,

Considérant que la correction d'erreurs sur exercice antérieur doit être neutre sur le résultat de l'exercice,

Considérant que pour assurer la neutralité de ces corrections, il est désormais obligatoire de corriger les erreurs sur exercices antérieurs par opération d'ordre non budgétaire par prélèvement sur le compte 1068,

Les opérations pour compte tiers doivent être sorties du bilan au moment de l'achèvement des travaux.

Les comptes 45411 et 45421 ne sont pas soldés à ce jour, et comme il n'est pas possible d'identifier précisément la raison de cette différence :

Dépenses 45411 : 98 958,66 €

Recettes 45421 : 88 152,54 €

Soit un solde de **10 806,12 €**

Il convient donc de régulariser ces comptes par prélèvement sur le compte 1068 par opération non budgétaire comme suit :

Débit au c/1068 et crédit au c/45421 pour 10 806,12 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le comptable public à mouvoir sur le budget principal, le compte 1068 par opération non budgétaire, pour la régularisation des comptes 454
 - o Débit au c/1068 et crédit au c/45421 pour 10 806,12 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Certifié exécutoire

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES





Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 26 juin à 18 heures 30, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Chapiteau de la Fontanelle à Cussac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 19 juin 2024

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Catherine LA DUNE, Colette LANGLADE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Muriel GARAUD, Florence FAURE, Janet VENN-CINTAS, Cécile DUDOGNON, Marie-Jeanne DARTOUT, Julien MARIÉ, Isabelle HECKELMANN, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Albert VIROULET, Roland GARNICHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Francine BERNARD, Pascal MECHINEAU, Gérard CHAPEAU, Philippe FRANCOIS, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyn FORGENEUF

Collège départemental : François BOISSERIE, Mélanie CELERIER

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Emmanuel DEXET, Gaëtan MOULY, Alexandre GUYRITS, Géraldine DEPIERRE, Christian JULIEN, Françoise RENET LOWINGS, Jean-Pierre CHALARD, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Fabrice KITTING, Jean-François BOYER, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Stéphane SEYER, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Pascal CAPEYRON, Fabien HABRIAS, Laurent MENUT, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Aude de COURCEL, Jean-Paul BONNIN, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Stéphane FAYOL, Anouk DARRAS, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Cédric VAN MEERHAEGE, Jacques PENICHO, Pierre HACHIN, Alain DURIS, Christian DESROCHE, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Michelle CANTET, Annick HUCHET, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Christelle THORE, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU, François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET à Pascal MECHINEAU, Jean-Pierre CHALARD à Jean-Pierre RIGOUT, Fabien HABRIAS à Muriel GARAUD, Jean-Paul BONNIN à Marie-Pierre MISSAULT, Bernard VAURIAC à Pascal MECHINEAU

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	143.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	35	40	1	40	
TOTAL	135	40	49	-	143.7	

Objet : Création d'un emploi en contrat de projet – Chargé.e de mission / chef.fe de projet révision de la charte

Votants : 143.7
Pour : 143.7
Abstentions : 0
Contre : 0



Le Parc naturel régional Périgord-Limousin a entamé la procédure de révision de sa charte, qui conditionne le renouvellement du label Parc en 2026. La révision d'une charte de Parc est une procédure encadrée par le code de l'environnement et précisée par la circulaire du 15 juillet 2008 relative au classement et au renouvellement de classement des Parcs naturels régionaux et à la mise en œuvre de leurs chartes.

Le 27 mars 2023, la Région Nouvelle-Aquitaine a engagé la révision de la charte du PNR Périgord-Limousin. Cette décision intervient après que le comité syndical du parc a délibéré sur le lancement de la révision et sur une proposition de périmètre d'étude, le 25 octobre 2022.

En 2023, le Parc a débuté les études préalables pour réviser sa charte : l'évaluation finale de la charte actuelle et le diagnostic de territoire. En 2024, le Parc engagera le travail de rédaction de sa future charte.

Avec le départ de l'actuelle chargée de mission, il est nécessaire pour réaliser la mission liée à la révision de la charte, de créer un contrat de projet, emploi non permanent, à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35 h à compter du 1^{er} septembre 2024 relevant de la catégorie hiérarchique A, Attaché ou Ingénieur.

Le financement de ce poste est assuré dans le cadre du contrat de Parc 2023-2026, sur l'action révision de la charte.

L'agent sera recruté dans le cadre d'un contrat de projet, visé à l'article L332-24 du Code Général de la Fonction Publique, d'une durée de trois ans renouvelables dans la limite du projet.

La rémunération de l'agent sera calculée dans une fourchette de rémunération comprise entre l'indice majoré 395 et l'indice majoré 678 (la rémunération de l'agent est fixée selon les modalités de l'article 1-2 du décret 88-145 à savoir les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience professionnelle).

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget du syndicat mixte.

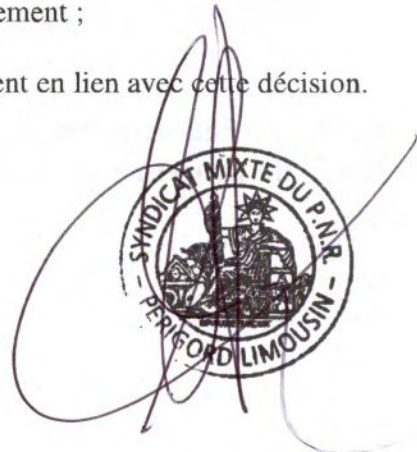
Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** la création d'un emploi en contrat de projet de 3 ans « chargé de mission / chef de projet révision de la charte » ;
- **AUTORISE** la présidente à procéder au recrutement ;
- **AUTORISE** la présidente à signer tout document en lien avec cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Certifié exécutoire

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES





Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 26 juin à 18 heures 30, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Chapiteau de la Fontanelle à Cussac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 19 juin 2024

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Catherine LA DUNE, Colette LANGLADE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Muriel GARAUD, Florence FAURE, Janet VENN-CINTAS, Cécile DUDOGNON, Marie-Jeanne DARTOUT, Julien MARIÉ, Isabelle HECKELMANN, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Albert VIROULET, Roland GARNICHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Francine BERNARD, Pascal MECHINEAU, Gérard CHAPEAU, Philippe FRANCOIS, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilynne FORGENEUF

Collège départemental : François BOISSERIE, Mélanie CELERIER

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Emmanuel DEXET, Gaëtan MOULY, Alexandre GUYRITS, Géraldine DEPIERRE, Christian JULIEN, Françoise RENET LOWINGS, Jean-Pierre CHALARD, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Fabrice KITTING, Jean-François BOYER, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Stéphane SEYER, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Pascal CAPEYRON, Fabien HABRIAS, Laurent MENUET, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Aude de COURCEL, Jean-Paul BONNIN, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Stéphane FAYOL, Anouk DARRAS, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Cédric VAN MEERHAEGE, Jacques PENICHO, Pierre HACHIN, Alain DURIS, Christian DESROCHE, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Michelle CANTET, Annick HUCHET, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Christelle THORE, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU, François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET à Pascal MECHINEAU, Jean-Pierre CHALARD à Jean-Pierre RIGOUT, Fabien HABRIAS à Muriel GARAUD, Jean-Paul BONNIN à Marie-Pierre MISSAULT, Bernard VAURIAC à Pascal MECHINEAU

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	143.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	35	40	1	40	
TOTAL	135	40	49	-	143.7	

Objet : Budget annexe GEMAPI – Travaux relatifs au projet d'effacement du plan d'eau du moulin de Maziéras sur la Malencourie (St-Saud-Lacoussière) – Décision modificative n°1 : ouverture de crédits

Votants : 143.7
Pour : 143.7
Abstentions : 0
Contre : 0



Dans le cadre du programme LIFE intitulé "Préservation de *Margaritifera margaritifera* et restauration de la continuité écologique de la Haute Dronne", le Parc s'est engagé dans un programme de travaux visant à restaurer la continuité écologique des ouvrages hydrauliques dans le bassin versant de la haute Dronne.

Bien que les travaux aient été initiés, ils ont dû être interrompus en raison de contraintes techniques engendrant des retards dans le déroulement du chantier. Ce dossier a été mis en suspens avec la fin du programme LIFE. Avec la récente prise en charge de la compétence GEMAPI par le Parc, ce dossier prioritaire a été réactivé. Au cours du premier trimestre 2024, le bureau d'étude SOCAMA a mis à jour les études de projet (PRO) pour actualiser les aspects techniques et financiers.

L'objectif du projet vise à restaurer des habitats aquatiques favorables à la reproduction et la croissance de la Truite fario (poisson hôte de la Moule perlière) en vue de développer et pérenniser les populations de Moule perlière.

Les travaux sur l'étang du moulin de Maziéras sont projetés sur deux années selon le calendrier suivant :

Travaux prévus pour le second semestre 2024 :

- Nettoyage de la végétation ;
- Pêche de sauvegarde ;
- Mise en assec de l'étang par pompage ;
- Ouverture de la digue permettant le ressuyage des vases durant plusieurs mois, accompagné par la mise en place de filtres à MES ;
- Réalisation d'un nouvel ouvrage de franchissement de la digue.

Travaux prévus pour le premier semestre 2025 :

- Réalisation des travaux de terrassement en déblai des abords de l'étang et de recréation du lit de la Malencourie ;
- Remise en forme de la digue avec confortements terreux en amont et en aval.

Afin de pouvoir réaliser ses travaux, il convient de prendre la décision modificative suivante :

-Nom de l'opération : Travaux relatifs au projet d'effacement du plan d'eau du moulin de Maziéras sur la Malencourie

-Montant de la maîtrise d'œuvre et des travaux : 234 000,00 € TTC

-Financeurs : Agence de l'eau Adour Garonne : 140 400,00 €

Union européenne (Feder Nouvelle-Aquitaine) : 45 138,90 €

Communauté de communes Périgord Nontronnais dans le cadre du transfert de compétence GEMAPI (article 1.1.2.1.3 des statuts du Parc) : 48 461,10 €

Décision budgétaire modificative n°1 : ouverture de crédits

Section	Chapitre	Intitulé	Article / fonction	Intitulé	Montant
Investissement dépenses	45	Comptabilité distincte rattachée	45812 / 76	Opérations sous mandat	+ 234 000,00 €
Investissement recettes	45	Comptabilité distincte rattachée	45822 / 76	Opérations sous mandat	+ 234 000,00 €

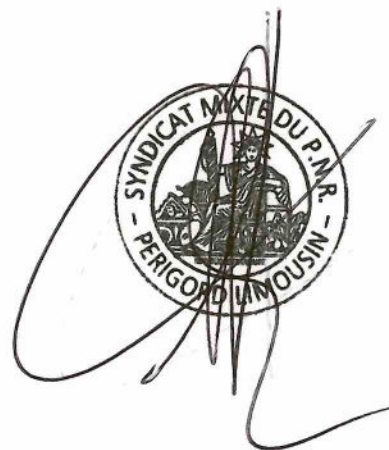
Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision budgétaire modificative n°1 du budget annexe GEMAPI présentée ci-dessus ;
- **AUTORISE** la présidente à signer tout document en lien avec cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Certifié exécutoire

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES





Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 26 juin à 18 heures 30, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Chapiteau de la Fontanelle à Cussac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 19 juin 2024

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Catherine LA DUNE, Colette LANGLADE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Henri SEEGER, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Muriel GARAUD, Florence FAURE, Janet VENN-CINTAS, Cécile DUDOGNON, Marie-Jeanne DARTOUT, Julien MARIÉ, Isabelle HECKELMANN, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Albert VIROULET, Roland GARNICHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Francine BERNARD, Pascal MECHINEAU, Gérard CHAPEAU, Philippe FRANCOIS, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : François BOISSERIE, Mélanie CELERIER

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Emmanuel DEXET, Gaëtan MOULY, Alexandre GUYRITS, Géraldine DEPIERRE, Christian JULIEN, Françoise RENET LOWINGS, Jean-Pierre CHALARD, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Fabrice KITTING, Jean-François BOYER, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Stéphane SEYER, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATAISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Pascal CAPEYRON, Fabien HABRIAS, Laurent MENUET, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Aude de COURCEL, Jean-Paul BONNIN, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Stéphane FAYOL, Anouk DARRAS, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Cédric VAN MEERHAEGE, Jacques PENICHO, Pierre HACHIN, Alain DURIS, Christian DESROCHE, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Michelle CANTET, Annick HUCHET, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Christelle THORE, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU, François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET à Pascal MECHINEAU, Jean-Pierre CHALARD à Jean-Pierre RIGOUT, Fabien HABRIAS à Muriel GARAUD, Jean-Paul BONNIN à Marie-Pierre MISSAULT, Bernard VAURIAC à Pascal MECHINEAU

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	143.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	35	40	1	40	
TOTAL	135	40	49	-	143.7	

Objet : Projet d'effacement du plan d'eau du moulin de Maziéras sur la Malencourie – Investissement GEMAPI

Votants : 143.7
Pour : 143.7
Abstentions : 0
Contre : 0

Dans le cadre du programme LIFE intitulé "Préservation de *Margaritifera margaritifera* et restauration de la continuité écologique de la Haute Dronne", le Parc s'est engagé dans un programme de travaux visant à restaurer la continuité écologique des ouvrages hydrauliques dans le bassin versant de la haute Dronne.

Bien que les travaux aient été initiés, ils ont dû être interrompus en raison de contraintes techniques engendrant des retards dans le déroulement du chantier. Ce dossier a été mis en suspens avec la fin du programme LIFE.

Avec la récente prise en charge de la compétence GEMAPI par le Parc, ce dossier prioritaire a été réactivé. Au cours du premier trimestre 2024, le bureau d'étude SOCAMA a mis à jour le dossier PRO pour actualiser les aspects techniques et financiers.

L'objectif du projet vise à restaurer des habitats aquatiques favorables à la reproduction et la croissance de la Truite fario (poisson hôte de la Moule perlière) en vue de développer et pérenniser les populations de Moule perlière.

Les travaux sur l'étang du moulin de Maziéras sont projetés sur deux années selon le calendrier suivant :

Travaux prévus pour le second semestre 2024 :

- Nettoyage de la végétation ;
- Pêche de sauvegarde ;
- Mise en assec de l'étang par pompage ;
- Ouverture de la digue permettant le ressuyage des vases durant plusieurs mois, accompagné par la mise en place de filtres à MES ;
- Réalisation d'un nouvel ouvrage de franchissement de la digue.

Travaux prévus pour le premier semestre 2025 :

- Réalisation des travaux de terrassement en déblai des abords de l'étang et de recreation du lit de la Malencourie ;
- Remise en forme de la digue avec confortements terreux en amont et en aval.

Pour prévenir tout risque financier lié au chantier, il est recommandé d'ajouter une marge de 10% pour imprévus aux montants des travaux. Ainsi, le **plan de financement prévisionnel** serait le suivant :

Nature des dépenses	Montant HT	Montant TTC	Nature des recettes	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre travaux	18 140,00 €	21 768,00 €	Agence de l'Eau Adour Garonne (60 % sur TTC éligible)	140 400,00 €
Travaux (avec 10% d'imprévu)	176 860,00 €	212 232,00 €	Europe (19.29 % sur TTC éligible)	45 138,90 €
			Communauté de communes Périgord Nontronnais (20.71% sur TTC éligible)	48 461,10 €
TOTAL	195 000,00 €	234 000,00 €	TOTAL	234 000,00 €

Selon les dispositions des statuts du Parc naturel régional, les dépenses d'investissement liées à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) font l'objet d'une délibération distincte, et la part des coûts non couverte sera assumée par la communauté de communes où les travaux sont effectués.

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** la présidente à solliciter les fonds à la communauté de communes Périgord Nontronnais ;
- **AUTORISE** la présidente à signer tout document en lien avec cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Certifié exécutoire

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 26 juin à 18 heures 30, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Chapiteau de la Fontanelle à Cussac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 19 juin 2024

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Catherine LA DUNE, Colette LANGLADE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Henri SEEGERS, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Muriel GARAUD, Florence FAURE, Janet VENN-CINTAS, Cécile DUDOGNON, Marie-Jeanne DARTOUT, Julien MARIÉ, Isabelle HECKELMANN, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Albert VIROULET, Roland GARNICHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Francine BERNARD, Pascal MECHINEAU, Gérard CHAPEAU, Philippe FRANCOIS, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : François BOISSERIE, Mélanie CELERIER

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Emmanuel DEXET, Gaëtan MOULY, Alexandre GUYRITS, Géraldine DEPIERRE, Christian JULIEN, Françoise RENET LOWINGS, Jean-Pierre CHALARD, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Fabrice KITTING, Jean-François BOYER, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Stéphane SEYER, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Pascal CAPEYRON, Fabien HABRIAS, Laurent MENUT, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Aude de COURCEL, Jean-Paul BONNIN, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Stéphane FAYOL, Anouk DARRAS, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Cédric VAN MEERHAEGE, Jacques PENICHOU, Pierre HACHIN, Alain DURIS, Christian DESROCHE, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Michelle CANTET, Annick HUCHET, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Christelle THORE, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU, François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET à Pascal MECHINEAU, Jean-Pierre CHALARD à Jean-Pierre RIGOUT, Fabien HABRIAS à Muriel GARAUD, Jean-Paul BONNIN à Marie-Pierre MISSAULT, Bernard VAURIAC à Pascal MECHINEAU

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	143.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	35	40	1	40	
TOTAL	135	40	49	-	143.7	

Objet : Appel à projet « Accélérer la restauration des zones humides en Nouvelle-Aquitaine » 2023

Votants : 143.7
Pour : 143.7
Abstentions : 0
Contre : 0



Vu la délibération n°97-2023 du 5 décembre portant sur l'appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine intitulé « **Accélérer la restauration des zones humides en Nouvelle-Aquitaine** »,

À travers cet appel à projets, la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite encourager, massifier et amplifier l'engagement des acteurs régionaux publics ou privés, dans la réalisation de travaux d'aménagement et de restauration des fonctionnalités hydrologiques des zones humides.

Le Parc a candidaté à cet appel à projet en partenariat avec les structures GEMAPI du territoire. La réponse à cet appel à projet vise l'effacement de 6 étangs et la restauration des zones humides afférentes dont 4 sur le territoire du SYndicat Mixte des BAssins (SYMBA) Bandiat Tardoire et de 2 sur la Dronne (territoire de compétence GEMAPI du PNRPL).

En début d'année 2024, Le Parc a été désigné lauréat de cet appel à projet. Il est proposé de procéder dans un premier temps pour l'année 2024 aux effacements des 4 plans d'eau sur le bassin Bandiat-Tardoire en adoptant le nouveau plan de financement suivant :

Nature des dépenses	Montant TTC	Nature des recettes	Montant
Opérations d'effacements des 4 étangs du BV Bandiat Tardoire	60 000 €	Agence l'eau Adour-Garonne (50%)	30 000 €
		Région Nouvelle-Aquitaine (30%)	18 000 €
		Financement SYMBA Bandiat Tardoire (20%)	12 000 €
TOTAL TTC	60 000 €	TOTAL	60 000 €

Les travaux prévus sur le bassin de la Dronne seront proposés dans une prochaine délibération et seront réalisés en 2025.

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement proposé et d'autoriser la présidente à solliciter les crédits auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du SYMBA Bandiat Tardoire ;
- **AUTORISE** la présidente à signer les conventions de mise à disposition de terrain pour travaux sur sol d'autrui avec chacun des propriétaires ;
- **AUTORISE** la présidente à solliciter les autorisations nécessaires et à engager les travaux sur les propriétés d'autrui désignées lors de la délibération du 23 décembre 2023 ;
- **AUTORISE** la présidente à signer tout document en lien avec cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Certifié exécutoire

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES





Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 26 juin à 18 heures 30, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Chapiteau de la Fontanelle à Cussac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 19 juin 2024

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Catherine LA DUNE, Colette LANGLADE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Henri SEEGERS, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Muriel GARAUD, Florence FAURE, Janet VENN-CINTAS, Cécile DUDOGNON, Marie-Jeanne DARTOUT, Julien MARIÉ, Isabelle HECKELMANN, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Albert VIROULET, Roland GARNICHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Francine BERNARD, Pascal MECHINEAU, Gérard CHAPEAU, Philippe FRANCOIS, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : François BOISSERIE, Mélanie CELERIER

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Emmanuel DEXET, Gaëtan MOULY, Alexandre GUYRITS, Géraldine DEPIERRE, Christian JULIEN, Françoise RENET LOWINGS, Jean-Pierre CHALARD, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Fabrice KITTING, Jean-François BOYER, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Stéphane SEYER, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATAISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Pascal CAPEYRON, Fabien HABRIAS, Laurent MENUET, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Aude de COURCEL, Jean-Paul BONNIN, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Stéphane FAYOL, Anouk DARRAS, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Cédric VAN MEERHAEGE, Jacques PENICHO, Pierre HACHIN, Alain DURIS, Christian DESROCHE, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Michelle CANTET, Annick HUCHET, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Christelle THORE, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

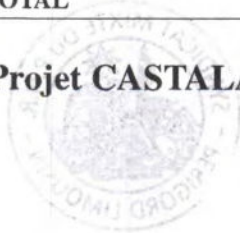
Collège départemental : Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU, François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET à Pascal MECHINEAU, Jean-Pierre CHALARD à Jean-Pierre RIGOUT, Fabien HABRIAS à Muriel GARAUD, Jean-Paul BONNIN à Marie-Pierre MISSAULT, Bernard VAURIAC à Pascal MECHINEAU

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	143.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	35	40	1	40	
TOTAL	135	40	49	-	143.7	

Objet : Projet CASTALAB : convention avec la fondation Terre & Fils

Volants : 143.7
Pour : 139.7
Abstentions : 4
Contre : 0



En mars 2023, le projet du CASTALAB était stoppé en raison de l'infructuosité des marchés de travaux. Les fonds FEDER REACT UE obtenus, caduques au 31/12/2023, n'ont pas pu être conservés pour lancer une nouvelle consultation.

Les sources de financement possibles aujourd'hui ne permettent plus de faire de la construction neuve. En plus, les sondages archéologiques montrent que la zone prévue pour construire l'atelier bois au Mas Nadaud est riche en traces d'occupations humaines depuis le moyen-âge.

Le projet du CASTALAB ne pourra donc se faire qu'en réoccupant les locaux vacants, avec la possibilité de rajouter une extension.

Cet état de fait change un peu la donne, et les élus réunis en bureau syndical le 23/05/2024 ont souhaité étudier la possibilité de faire le CASTALAB dans un autre lieu pour un projet plus délimité, et peut-être plus simple à gérer. Dans tous les cas, le projet de réalisation d'un atelier bois pour l'artisanat du châtaignier reste un consensus.

En décembre 2023, grâce à la Fabrique 87 qui nous accompagnait sur le volet fonctionnement du Castalab, le Parc a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt de la fondation Terre & Fils, fondation du groupe JC Decaux.

« Société d'investissement à impact, Terre & Fils Investissement accompagne des acteurs qui placent savoir-faire local et impact territorial au cœur de leur activité. »

Le Parc a été lauréat d'une aide financière de 40 000€ répartis de la manière suivante :

- 15 000 € pour l'acquisition d'équipements spécifiques
- 15 000 € pour l'animation de projet
- 10 000 € pour la communication

C'est une belle reconnaissance pour notre projet, car sur les 135 candidatures reçues par Terre & Fils au niveau national, seules 3 ont été retenues. Et sur les 3, seul notre projet a fait l'objet d'un vote unanime.

La convention est annexée à la présente délibération. Globalement, en plus de rappeler les engagements en termes de communication, elle précise que les fonds sont versés en une fois au lancement du projet. Une clause suspensive est toutefois indiquée dans la convention :

« Cette somme sera versée une fois que le Bénéficiaire aura envoyé à T&F son plan de financement ainsi que le choix final du lieu où sera installé le Castalab »

Le Comité syndical après en avoir délibéré à la majorité :

- **AUTORISE** la présidente à signer la convention avec Terre & Fils et à mettre en œuvre les dispositions que cette convention prévoit.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Certifié exécutoire

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES





Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 26 juin à 18 heures 30, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Chapiteau de la Fontanelle à Cussac au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 19 juin 2024

Étaient présents :

Collège régional : Edwige GAGNEUR, Catherine LA DUNE, Colette LANGLADE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, René MALLEFONT, Bernard JARRY, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Dominique JARDIN, Frédéric GAILLARD, Éric ROULAUD, Henri SEEGERS, Jean-Pierre RIGOUT, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Muriel GARAUD, Florence FAURE, Janet VENN-CINTAS, Cécile DUDOGNON, Marie-Jeanne DARTOUT, Julien MARIÉ, Isabelle HECKELMANN, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Albert VIROULET, Roland GARNICHE, Dominique MARCETEAU, Claudine LATHIÈRE, Francine BERNARD, Pascal MECHINEAU, Gérard CHAPEAU, Philippe FRANCOIS, Jean LEGOFF, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilynne FORGENEUF

Collège départemental : François BOISSERIE, Mélanie CELERIER

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, Emmanuel DEXET, Gaëtan MOULY, Alexandre GUYRITS, Géraldine DEPIERRE, Christian JULIEN, Françoise RENET LOWINGS, Jean-Pierre CHALARD, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Michel AUPETIT, Fabrice KITTING, Jean-François BOYER, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Lies SWIDERSKI, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Henri LONGIERAS, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Stéphane SEYER, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATAISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Pascal CAPEYRON, Fabien HABRIAS, Laurent MENUT, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Aude de COURCEL, Jean-Paul BONNIN, Marie-José HEGARAT, Jean-Pierre PATAUD, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Stéphane FAYOL, Anouk DARRAS, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Cédric VAN MEERHAEGE, Jacques PENICHO, Pierre HACHIN, Alain DURIS, Christian DESROCHE, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Michelle CANTET, Annick HUCHET, Loïc GAYOT, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Francis SEDAN, Christelle THORE, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège départemental : Mélanie CELERIER à Pascal BOURDEAU, François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Cécile GRASSET à Pascal MECHINEAU, Jean-Pierre CHALARD à Jean-Pierre RIGOUT, Fabien HABRIAS à Muriel GARAUD, Jean-Paul BONNIN à Marie-Pierre MISSAULT, Bernard VAURIAC à Pascal MECHINEAU

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	3	5	15.3	76.5	143.7
Collège des Départements	4	2	4	6.8	27.2	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	35	40	1	40	
TOTAL	135	40	49	-	143.7	

Objet : Convention de partenariat avec le Moulin chez Raymondeau à Gorre

Votants : 143.7
Pour : 143.7
Abstentions : 0
Contre : 0

Le Parc mène des actions de sensibilisation au patrimoine industriel et artisanal plus spécifiquement depuis l'étude d'inventaire menée pendant 4 ans sur son territoire entre 2019 et 2022. Cette étude a donné lieu à la rédaction de 135 fiches sur des sites précis du territoire du Parc, et a été valorisée dans le cadre d'une édition de la collection Visages du Patrimoine en Nouvelle-Aquitaine.

En parallèle, des sorties animées sont menées ponctuellement sur certains de ces sites, à destination du grand public notamment.

Dans le cadre de l'inventaire, le Parc a rencontré Mme Delaloi, propriétaire du moulin Chez Raymondeau à Gorre. La minoterie est restée en l'état depuis l'arrêt de l'activité de meunerie dans les années 1970.

La propriétaire, sensible à la conservation et transmission de son patrimoine artisanal, a déjà autorisé plusieurs fois le Parc à mener des activités de découverte de celui-ci pour les Journées du Patrimoine et à organiser des journées de rencontre pour les scolaires ou le réseau des animateurs du Parc.

Aujourd'hui, il s'agit de formaliser ce partenariat dans le cadre d'une convention de mise à disposition ponctuelle du site pour le Parc. Ainsi, sur autorisation de la propriétaire, le Parc disposera des clés de la minoterie et pourra y amener des groupes afin de parler des enjeux de sauvegarde du patrimoine industriel et de continuité écologique.

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** la convention proposée ;
- **AUTORISE** la présidente à signer la convention de partenariat avec la propriétaire du site citée ci-dessus ;
- **AUTORISE** la présidente à signer tout document en lien avec ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Certifié exécutoire

La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

